Ces soi-disant organes de l'opinion publique qui, avec un but machiavélique, si nous en croyons ce qu'ils ont déjà fait, veulent dégoûter, par un épouvantail, les habitants des campagnes de faire leur devoir, pour avoir sans doute le plaisir de crier plus tard à la déloyauté contre eux, appellent la loi actuelle, la loi du pays, telle qu'elle existe depuis l'établissement de la colonie, la *conscription !* « institution, disent-ils, qui est bonne seulement pour les autocrates et leurs cerfs.» Eh bien, oui, c'est cette conscription qui a fait marcher nos pères à la victoire, qui les a fait repousser les envahisseurs durant la dernière guerre, et sans laquelle on ne fera jamais rien de bien ; et c'est cette *conscription* qui a subi l'épreuve du temps, glorieuse de succès, que vous voulez mettre de côté pour y substituer un système nouveau, impraticable dans les campagnes, étranger à nos mœurs, à nos habitudes, à nos souvenirs, et qui a besoin d'être soumis au creuset de l'expérience avant que l'on puisse en parler avec assurance. Ces journalistes, qui ne voient que par les yeux du *Times* de Londres, bien que nous ne possédions pas les moyens que l'on a en Angleterre pour lever ici des volontaires—la richesse industrielle,—veulent que tout s'accomplisse en Canada de la même manière que de l'autre côté, et que nous abandonnions le certain pour l'incertain, le fruit de l'expérience pour faire des expériences ; et coûte que coûte, quelque soit le résultat, ce sera bel et bon, puisque ce sera anglais et que ces messieurs l'auront recommandé !

Je vais maintenant faire voir ce qu'on peut raisonnablement attendre du système volontaire, ses avantages ainsi que sa faiblesse, indiquant en même temps le moyen de faire usage de la population des campagnes, pour la défense du pays, laquelle, après tout, doit être considérée comme notre principal appui, puisqu'elle forme à elle seule les sept huitièmes de la population entière de le province.